

Pour une Place du Marché piétonne sur un parking souterrain

Vevey, le 2 avril 2019 – **Le 19 mai prochain, les électeurs veveysans voteront sur l'initiative citoyenne pour un parking souterrain sous la Place du Marché. En acceptant cette initiative, ils permettront un réaménagement convivial et polyvalent de cette place rendue aux piétons, à la fois respectueux de la qualité de vie des riverains et nécessaire à la vitalité culturelle, commerciale, administrative et touristique du chef-lieu du district. Consultés pour la première fois, après plus de quarante années de tergiversations sur l'avenir de leur Place, ils pourront enfin tourner la page du parking à ciel ouvert actuel pour une version en sous-sol.**

La Place du Marché joue un rôle essentiel à Vevey, tant par les activités qui s'y déroulent que par son caractère central. En permettant aux usagers de se parquer facilement tout au long de l'année en sous-sol, cela contribuera ainsi à stimuler l'économie de la Vieille-Ville tout en facilitant l'accès à ses services. La Vieille-Ville joue un rôle clé, tant par la variété des activités et des emplois que par les places de spectacles - plus de 2000 - que l'on recense autour de la Place (cinémas, théâtres, salle Del'Castillo, galeries). Le maintien en sous-sol d'un parking à cet endroit est donc déterminant. Il permettra l'élargissement du calendrier des manifestations sur la Place sans en pénaliser l'accès motorisé.

Rendue aux piétons, la Place du Marché retrouvera sa splendeur d'antan. Pour le plus grand bonheur des Veveysans, habitants de la région, riverains, touristes, forains, cyclistes et flâneurs qui pourront se l'approprier en toute sécurité. Le ballet des automobilistes en surface sera révolu ! Le réaménagement complet de la Place du Marché sera l'occasion aussi d'élargir la zone piétonne de la Vieille-Ville en supprimant le transit motorisé du Quai Perdonnet. De quoi en refaire la promenade préférée des Veveysans et grandement améliorer la qualité de vie des riverains.

Le financement de ce projet sera assuré par des fonds privés sur la base d'un partenariat public-privé (PPP), comme cela se fait d'ailleurs dans de nombreuses autres villes pour de telles infrastructures. La gestion privée du parking générera, pour Vevey, une redevance, convenue par contrat, jusqu'à l'expiration du droit de superficie. A échéance de ce dernier, le parking deviendra propriété de la Ville. Enfin, grâce à un réaménagement réfléchi des accès vers la Place du Marché, les incessants problèmes de circulation à la Place de la Gare pourront être partiellement résorbés.

Lancée à l'automne 2017, l'initiative pour la construction d'un parking sous la Place du Marché avait abouti en mars 2018 ; ce qui lui permet d'être soumise au verdict des Veveysans lors de la votation du 19 mai prochain.

Pour de plus amples informations

Philippe Oertlé, coordinateur et porte-parole du Comité d'initiative,
oertle.philippe@gmail.com, tél : 079 551 71 39